



Négligences et abus sexuels dans l'enfance et l'adolescence

Contexte

Les équipes éducatives s'interrogent sur les problématiques spécifiques de la maltraitance, notamment lorsqu'elle a lieu dans le contexte familial. Elles cherchent à adopter une posture éducative adaptée, tant à l'égard des enfants concernés que de leurs familles. Elles sont en recherche de clés de compréhension et d'analyse de la spécificité des problématiques de maltraitance, pour accompagner des enfants et adolescents, victimes de négligence ou d'abus de la part de leurs proches.

Elles ont besoin de ressources spécifiques pour travailler avec l'enfant, en prenant en compte l'ensemble du système familial dans ce contexte particulier, tout respectant des contraintes liées notamment aux droits de visites et d'hébergement.

Notre proposition de formation

La formation vise à mieux comprendre et s'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM, spécifiques aux questions de bientraitance et de maltraitance, de secret professionnel, de discrétion professionnelle et de prévention de la violence, et ce dans le contexte précis des enfants victimes de négligence et/ou d'abus sexuels.

Il s'agit de proposer aux professionnels assumant une fonction éducative :

- des méthodes d'analyse des difficultés rencontrées, induites par cette problématique dans la famille
- des pistes d'accompagnement spécifique, respectant la singularité de chaque problématique et de chaque enfant.

Objectifs généraux

- Comprendre les problématiques de bientraitance et maltraitance
- Identifier les faisceaux d'indicateurs de risques de négligence, de maltraitance, de violence ou d'abus sexuels des enfants et adolescents
- Comprendre le vécu et l'impact au quotidien de la souffrance d'enfants victimes de maltraitance
- Adapter sa posture éducative face aux situations de négligence et d'abus, pour mieux accompagner et orienter selon les situations.

Objectifs opérationnels

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- S'approprier les textes législatifs correspondants
- Repérer des signes de maltraitance des jeunes
- Comprendre la réalité des négligences et des abus dans les familles, antérieurement au placement éventuel, et leurs impacts parfois durables chez les enfants et les adolescents (repli, problèmes de comportement, violence, etc.). Décoder et analyser chaque situation
- Mettre en œuvre des conditions adaptées pour accompagner les enfants victimes d'abus et de négligence, en équipe, en partenariat avec les autres travailleurs sociaux. Identifier les leviers de résilience
- Mieux coopérer avec les familles, en tenant compte des restrictions imposées par la loi. Adapter leur posture professionnelle
- Contribuer à un questionnement éthique face à ces difficultés, au sein de leur institution.

Contenus

1^{ère} journée :

- Définition des notions en jeu ; les notions de maltraitance et de bienveillance
- Les repères légaux
- Qui est concerné par la maltraitance : un regard systémique
- Les recommandations de l'ANESM
- Discrétion et secret professionnel
- Approches du système familial
- Les comportements « problèmes » des jeunes victimes ; les hypothèses de compréhension : illustration à partir de situations concrètes.

2^{ème} journée :

- Le contexte de l'adolescence : une période fragile
- La sexualité violentée : abus sexuels et maltraitance
- Abus, secrets de famille, co-dépendance
- Les négligences des parents et leurs incidences
- Évolution dans l'enfance et accompagnement spécifique
- Discerner les pathologies associées : dépression, troubles alimentaires, etc.
- L'accompagnement spécifique de ces situations
 - Prévenir ou guérir ?
 - Accompagner l'enfant et/ou la famille ?
 - Vers la mise en place d'une démarche éthique institutionnelle ?
 - Liens à effectuer avec les recommandations de l'ANESM
- Travail sur le positionnement professionnel.

Calendrier

Dates	Titre de l'intervention	Intervenant	Horaires
10 octobre 2018	Repères sur la maltraitance et ses impacts : aspects juridiques, notions-clés, la famille en tant que système, les effets sur les enfants concernés	P. Millemann S. Aroni	9 ^{h00} -12 ^{h30} 13 ^{h30} -17 ^{h00}
17 octobre 2018	L'accompagnement spécifique des enfants concernés. Travail sur le positionnement professionnel.	P. Millemann S. Aroni	9 ^{h00} -12 ^{h30} 13 ^{h30} -17 ^{h00}

Public concerné

Groupe de 6 à 20 participants, professionnels des secteurs éducatif, social ou médico-social.

Bilan

- Temps de bilan rapide à l'issue de chaque journée
- Questionnaire de bilan individuel à la fin des journées, portant sur :
 - o L'organisation calendaire et matérielle de la formation
 - o La cohérence entre les objectifs et les contenus
 - o Les compétences de l'intervenant
 - o La qualité des approches pédagogiques et des supports remis
 - o La transférabilité dans les pratiques professionnelles
- Bilan final en présence d'un représentant de l'établissement, et du responsable de formation continue de l'Institut Supérieur Social de Mulhouse
- Un questionnaire ultérieur à destination des stagiaires, de 3 à 6 mois de distance avec la formation, permettra d'évaluer les compétences transférées
- Un bilan complet d'évaluation sera adressé au service Formation du commanditaire.

Modalités pédagogiques

Nos intervenants sont soucieux de trouver le bon équilibre entre apports formels et dynamiques participatives des groupes en formation. Nous adoptons systématiquement le parti pris d'une approche expérientielle, en mobilisant l'expertise et le vécu des stagiaires et/ou en les mettant en situation de prendre conscience des éléments formatifs nécessaires pour leur permettre d'évoluer et de développer leurs compétences.

De nombreux supports et outils pédagogiques sont utilisés pour y parvenir : cas pratiques, mises en situation, etc. A partir d'une grille de décodage des situations de négligence, maltraitance ou violence, les participants travailleront sur l'analyse de situations concrètes pour comprendre leurs effets, utiliser les leviers de la résilience pour accompagner au mieux, en promouvant des postures professionnelles adaptées.

Intervenants

Paul Millemann, psychologue en MECS, formateur en travail social, animateur de groupes d'analyse de la pratique, médiateur de conflits au travail (certifié MTI).

Sébastien Aroni, psychologue en MECS – Institution Saint-Joseph, Association Adèle de Glaubitz.

Lieu

Dans les locaux de l'Institut Supérieur social de Mulhouse, 4 rue Schlumberger 68200 Mulhouse.

Devis

450 € TCC par participant.

Votre contact à l'ISSM

Madame Carmelina IACOBOZZI
Assistante administrative

Institut Supérieur Social
4, rue Schlumberger
68200 Mulhouse

Tel : 03 89 33 57 94
Fax : 03 89 59 59 98
@ : c.iacobozzi@issm.asso.fr

Web : www.issm.asso.fr

ISSM
N° de déclaration d'activité
42 68 001 77 68
Association de droit local à but
non lucratif
Siret 778 952 176 00023 –
A.P.E. 8559B
Accord C.N.I.L. en date du
14.12.1991